Bourse rayonnement 2026-2027

Description

Aide financière pour faciliter la participation des personnes étudiantes membres à des colloques ayant lieu au Québec (autre que le colloque annuel du CIÉRA), ailleurs au Canada ou à l'international. Cette bourse servira à payer les frais d'inscription, de déplacement ou de séjour (hébergement et subsistance).

Montant

- **Jusqu'à QUATRE** bourses de 500$ chacune (Québec et Canada) ;
- **Jusqu'à DEUX** bourses de 1000$ chacune (International)

Admissibilité*

La personne candidate doit :

- Avoir la nationalité canadienne ou le statut de résident permanent ou détenir un permis d'études dans le cas des étudiantes ou étudiants internationaux;
- Être membre du GRIAAC/CIÉRA-MTL et dirigée par un membre régulier ou une membre régulière du GRIAAC/CIÉRA-MTL;
- Être inscrite à temps partiel ou complet dans un programme de maîtrise ou de doctorat à l'UQAM ou à l'UdeM;
- Travailler sur un sujet directement relié à un ou plusieurs axes de recherche du GRIAAC/CIÉRA-MTL;
- Ne pas avoir déjà reçu la bourse rayonnement du GRIAAC/CIÉRA-MTL;
- Soumettre un dossier complet.

Montant alloué et versement de la bourse

Les montants alloués dans le cadre de la bourse rayonnement seront versés sous réserve des fonds disponibles.

- Les bourses de colloque **Québec et Canada** (500$) seront versées sur présentation d'un justificatif d'inscription. Si le programme n'est pas disponible au moment du dépôt de la candidature, une copie du programme où figure le nom du bénéficiaire et le titre de sa communication devra être présentée à la suite de l'événement;
- Les bourses de colloque **International** (1000$), seront versées après la conférence sur présentation d'une copie du programme où figure le nom du bénéficiaire et le titre de sa communication, d'une copie du billet d'avion et des cartes d'embarquement (originaux ou format numérique).

Dossier de candidature

- Une lettre de justification précisant l'intérêt et la pertinence d'une participation à ce colloque pour l'étudiant (1 page maximum) ;
- Le formulaire de candidature dûment rempli ;
- Un résumé de la communication ou du projet d'affiche et une description de l'événement où la communication sera présentée (max. 500-600 mots);
- La preuve ou la confirmation d'acceptation de la communication scientifique ;
- Un courriel de la direction de recherche confirmant la pertinence de la participation au colloque;
- Un budget des dépenses prévues (max. 1 page);
- Le curriculum vitae (max. 3 pages).

Cumul**

Le cumul est autorisé avec toute autre bourse, dans la mesure où la règlementation dans votre établissement d'enseignement le permet. La priorité sera donnée aux candidatures n'ayant pas obtenu de bourses du CIÉRA. À dossier égal, le comité de sélection privilégiera le dossier de la candidature qui n'a pas de financement des grands organismes.

Veuillez faire parvenir votre dossier COMPLET en version électronique (format PDF) à :

ciera.mtl@uqam.ca

Date limite pour le dépôt de votre dossier :

1er mars 2027 (17h00)

pour un dépôt initial du mémoire ou de la thèse au plus tard **au plus tard 12 mois après** la date du concours

* Les candidatures qui ne satisferont pas à toutes ces exigences ne seront pas admissibles à la bourse.

** Le comité de sélection accordera une priorité aux candidatures n'ayant pas obtenu d'autres bourses du GRIAAC/CIÉRA-MTL antérieurement.